

Fiche

La population est inégalement répartie sur le territoire français. Ainsi, la moitié du territoire métropolitain est occupée par moins de 30 habitants au km². Pour autant, ces territoires à densité faible sont loin d'être « vides ».

I. Des espaces de faible densité divers et variés

- Zones montagneuses (Massif central), grandes plaines agricoles, bas plateaux (Bourgogne)..., les territoires peu peuplés sont très différents les uns des autres. Ils ont pour point commun d'avoir une densité de population 4 fois inférieure à la moyenne française, qui est de 115 habitants par km². Ces « campagnes » se sont souvent vidées entre les années 1950 et 1980, lors de l'exode rural.
- Il y a trente ans, toutes les chaînes de montagnes connaissaient déjà une densité de population assez faible. Si les vallées furent toujours plus peuplées que les sommets, aujourd'hui certaines vallées « meurent ». Éloignée des services d'usages courants et des métropoles, la population connaît un vieillissement accéléré avec le départ des jeunes vers les villes. C'est le cas notamment des montagnes corses, des vallées alpines éloignées des stations touristiques ou des Pyrénées centrales et orientales.
- Les campagnes, elles, peuvent être divisées en trois types. Certaines sont reliées à des villes, un littoral ou des vallées urbanisées (littoral breton, vallée du Rhône...). D'autres connaissent une faible influence urbaine et mêlent activités agricoles et industrielles (Bourgogne, Beauce...). Enfin, d'autres sont considérées comme vieillissantes, tournées vers l'agriculture et parfois le tourisme (Corrèze, contreforts du Massif central...).

II. Dynamisme et difficultés

- Ces espaces faiblement peuplés ne connaissent pas tous le même dynamisme.
- Les territoires les mieux connectés aux aires urbaines ou situés à proximité sont plutôt attractifs. Les citoyens vont chercher de meilleures conditions de vie dans ce rural périurbain, loin des nuisances de la ville ou de la cherté des loyers. La population est plutôt jeune. Leur situation économique est, elle-même, plutôt favorable, bien que parfois marquée par un chômage supérieur à la moyenne. Les habitants ont accès à de nombreux services et commerces.
- Les espaces de faible densité plus isolés, eux, sont en retrait. Éloignés des aires urbaines ou mal reliés à elles, ils attirent beaucoup moins. Leur population vieillit, diminue. Les services publics deviennent moins nombreux, renforçant les difficultés économiques et le manque d'attractivité de ces territoires.

III. Des espaces de faible densité pas seulement agricoles

- Les éléments naturels (bois, forêts, lacs...) occupent une place importante dans le paysage. Souvent, les espaces de faible densité voient dominer les activités agricoles dans leurs paysages. Les grandes plaines d'Île-de-France sont consacrées à une agriculture essentiellement intensive, caractérisée par de vastes parcelles céréalières. Dans les campagnes du Sud-Ouest ou les coteaux de l'Aude, l'agriculture a une autre place, marquée par les vignobles ou l'élevage. Le bocage normand, lui, se caractérise par des parcelles de tailles et de formes différentes, séparées par une végétation haute. Dans cette campagne normande, l'urbanisation est restreinte à des villes moyennes et un nombre important de petits bourgs.
- Les espaces ruraux ne se limitent pas à l'agriculture, et le tourisme leur donne parfois un nouvel essor. Le Lubéron, les Cévennes, victimes d'un exode rural important jusqu'aux années 1990, deviennent des territoires attractifs pour les touristes. Enfin, l'industrie est aussi présente. Souvent associée à l'agriculture, on trouve la présence d'industries de transformation dans le secteur agroalimentaire, comme en Bretagne ou en Picardie.
- En montagne, les installations énergétiques (barrages, notamment) font vivre les populations de ces territoires. Les parcs nationaux y constituent aussi un enjeu central. Ainsi, le Parc national de la Vanoise (Alpes) tente de concilier protection de la nature et développement touristique.